



www.bourgenbresse.fr

DECISION DU MAIRE

OBJET : Tarifs à compter du 1er janvier 2024

EXPOSE

VU les articles L-2122.22 et L-2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent le cadre dans lequel le Conseil Municipal peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Maire.

VU la délibération n° 5 du conseil municipal du 23 Mai 2020, donnant délégation au Maire, notamment pour créer et fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, les droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.

LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

ARTICLE UNIQUE :

FIXE comme suit les différents tarifs et redevances à compter du 1er janvier 2024.

Fait à BOURG-EN-BRESSE, le **22 DEC. 2023**

Le Maire

Jean-François DEBAT
Président de Grand Bourg Agglomération
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

A – AUTORISATIONS DE VOIRIE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

STATIONNEMENT : sur zones piétonnes, trottoirs, zones de stationnement (quelle que soit la zone de tarification. Une place correspond à un véhicule dont la longueur est inférieure ou égale à 5m.	Par jour	Zone payante, par place	9,00 €
		Zone non payante + voie piétonne	5,20 €
DÉMÉNAGEMENT	Par jour	pour 2 places	15,80 €
		Par tranche de 2 places	15,80 €

			Rue standard	Rue à fort enjeu
INCIDENCE SUR LA CIRCULATION	Sans fermeture de rue	Par jour	10,40 €	13,60 €
		Fermeture une demi-journée	Sans incidence stationnement	31,20 €
	Avec incidence stationnement		46,80 €	62,40 €
	Fermeture de rue 1 jour	Sans incidence stationnement	62,40 €	83,20 €
		Avec incidence stationnement	93,60 €	124,80 €
	Fermeture de rue par jour supplémentaire	Sans incidence stationnement	93,60 €	124,80 €
		Avec incidence stationnement	130,00 €	166,40 €
	OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : bennes, échafaudage sur pieds, palissades.	Forfait minimal < à 10,40 €		10,40 € (1) (2)
Les deux premières semaines		Par jour	0,32 € / m ² (2)	
3 semaines et plus		Par semaine	2,60 € / m ² (1) (2)	

(1) Toute semaine commencée compte pour une semaine entière

(2) Toute fraction de m² compte pour 1m² dans le calcul de la redevance

B – DROITS DE VOIRIE ANNUELS A TITRE COMMERCIAL

Tarifs Réglementation Commerciale		
Catégorie	Intitulé	Tarif 2024
Droits de place marché	Petits producteurs	1,05 €
	Petits producteurs - abonnement	0,86 €
	Surfacturation Allée des petits producteurs	1,05 €
	Marché couvert alimentaire	0,56 €
	Marché couvert alimentaire - abonnement	0,46 €
	Banque réfrigérée	3,75 €
	Banque réfrigérée - abonnement	3,15 €
	Caution banque réfrigérée	276,00 €
	Marché extérieur titulaire	0,40 €
	Marché extérieur - abonnement	0,31 €
	Passager	0,63 €
	Surfacturation (> 12m linéaire)	1,92 €
Véhicules Petite Halle	Véhicule	5,75 €
Fourniture d'électricité Marché (par jour)	Jusqu'à 4,5 A inclus	2,20 €
	Jusqu'à 7 A inclus	3,40 €
	Jusqu'à 13,5 A inclus	6,70 €
	Jusqu'à 16 A inclus	7,95 €
	> à 16 A	9,90 €
Occupation Domaine Public à titre commercial	Animations < à 50m ² / jour/m ²	4,40 €
Occupation Domaine Public Animations commerciales exceptionnelles	Animations < à 50m ² / jour/m ²	4,40 €
	Animations entre 51 et 100 m ² / jour/m ²	6,70 €
	Animations > à 101 m ² : tarif par tranche de 100m ² / jour	670,15 €
Occupation Domaine Public Animations commerciales exceptionnelles Cours de Verdun	Animations < à 50m ² / jour / m ²	6,70 €
	Animations entre 51 et 100 m ² / jour/ m ²	9,35 €
	Animations > à 101 m ² : tarif par tranche de 100 m ² / jour	940,80 €
Droit de voirie latte	Droit de voirie par latte et par an de l'année N - 1	29,25 €
Cirques – Manifestations diverses	Caution cirque < 400 m ² / jour d'ouverture	324,00 €
	Mise à disposition d'un coffret électrique	324,00 €
	Caution cirque > 400 m ²	Idem aux droits de place par jour d'ouverture
	Cirque > à 400 m ² / jour d'ouverture	730,80 €
	Cirque > à 400 m ² / jour d'ouverture sans autorisation préalable	3 654,00 €
	Cirques et spectacles < 400 m ² jour d'ouverture / m ²	1,25 €
	Cirques et spectacles < 400 m ² jour d'ouverture sans autorisation préalable / m ²	6,25 €
	Dépassement de l'emprise autorisée / jour d'ouverture	1 583,45 €
Fête foraine de la Saint Martin	Manèges < 100m ² / m ²	5,30 €
	Attractions diverses < 100m ² / m ²	7,80 €

	Métiers de 101 à 400m ² / m ²	4,65 €
	Métiers > 401m ² / m ²	3,65 €
	Dernière semaine Manèges < 100m ² / m ²	1,80 €
	Dernière semaine Attractions diverses < 100m ² / m ²	2,60 €
	Dernière semaine Métiers de 101 à 400m ² / m ²	1,50 €
	Dernière semaine Métiers > 401m ² / m ²	1,20 €
Animations Place des Bons Enfants	Droit de place attractions diverses Place des Bons Enfants / m ² / jour	0,35 €
Fourniture d'électricité pour forains	De 0 à 10 A	60,40 €
	De 11 à 20 A	120,90 €
	De 21 à 30 A	181,35 €
	De 31 à 40 A	241,80 €
	De 41 à 50 A	302,25 €
	De 51 à 60 A	362,70 €
	De 61 à 70 A	417,05 €
	De 71 à 80 A	476,65 €
	De 81 à 90 A	536,20 €
	De 91 à 100 A	595,80 €
	De 101 à 110 A	664,95 €
	De 111 à 120 A	725,45 €
	De 121 à 130 A	785,90 €
Caravanes	Petite caravane < 5m	64,50 €
	Moyenne caravane entre 5 et 6,50m	129,50 €
	Grande caravane > 6,50m	259,00 €
Location Marché couvert	Entreprises / jour	1 239,60 €
	Associations bourgiennes / jour	447,55 €
	Associations non bourgiennes / jour	744,00 €
	Caution location Marché couvert	1 239,60 €
	Caution clefs	65,60 €
	Mise à disposition banque réfrigérée organismes bourgiens	30,90 €
	Mise à disposition banque réfrigérée organismes non bourgiens	55,25 €
	Caution banque réfrigérée	1 082,40 €
Location Petite Halle	Organismes bourgiens	128,85 €
	Organismes non bourgiens	213,95 €
	Caution location Petite Halle	213,95 €
Marché aux Chrysanthèmes	Marché / case / jour	62,90 €
Marché de la Toussaint - Cimetière	Forfait 3 jours cimetière	188,80 €
Commerce ambulant	Emplacement Centre ville / mois	135,00 €
	Emplacement Extérieur ville / mois	114,65 €
	Place de stationnement / jour / m ²	9,50 €
Droit de voirie annuel	Lampe en saillie / unité ou néon /ml	5,85 €

(lampes, terrasses, enseignes)	Enseignes perpendiculaires à la façade / unité	17,55 €
	Banne, tente, marquise /ml	3,85 €
	Terrasse Zone 1 forfait pour 10 m ²	175,75 €
	Terrasse Zone 1 /m ² > 10m ²	14,05 €
	Terrasse Zone 2 forfait pour 10 m ²	82,00 €
	Terrasse Zone 2 /m ² > 10m ²	10,50 €
	Terrasse fermée et permanente toutes zones / m ²	99,55 €
	Étalage, chevalet, Zone 1 / unité	70,30 €
	Étalage, chevalet, Zone 2 / unité	32,80 €
	Terrasses sur stationnement toutes zones / place	861,15 €
	Forfait joues sur terrasse	41,05 €
	Astreinte pour mobilier de terrasse en infraction / unité	70,30 €
Taxi	Taxi	297,40 €

C - CIMETIERE COMMUNAL - CONCESSIONS TRADITIONNELLES – JARDINS DES URNES – COLUMBARIUM – JARDINS DU SOUVENIR 1981 ET 2007 – TARIFS A COMPTER DE 2024

ETANT précisé que ces tarifs sont calculés de façon à permettre la répartition suivante :

- part de la ville : 2/3
- part des hospices : 2/5 du 1/3
- part du Centre Communal d'Action Sociale : 3/5 du 1/3

Concessions au Jardin des urnes

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
15 ans	149,00 €	155,00 €
30 ans	276,00 €	287,00 €

Concessions traditionnelles « nues »

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
15 ans	239,00 €	249,00 €
30 ans	414,00 €	431,00 €
50 ans	881,00 €	916,00 €

Caveau d'occasion

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
1 place	743,00 €	773,00 €
2 places	849,00 €	883,00 €
3 places	1 167,00 €	1 214,00 €
4 places	1 273,00 €	1 324,00 €
Cavurne	160,00 €	166,00 €

Les tarifs des caveaux d'occasion et cavurne ne font pas l'objet d'une répartition entre la Ville, le CCAS et les Hospices.

Concessions Columbarium

Nouveau Columbarium : achat

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
15 ans	827,00 €	860,00 €
30 ans	1 011,00 €	1 051,00 €

Nouveau Columbarium : renouvellement

Déduction 221 € correspondant à l'achat du bouchon de la case. Ce dernier ne fait pas l'objet d'une répartition entre la Ville, le CCAS et les Hospices

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
15 ans	614,00 €	639,00 €
30 ans	798,00 €	830,00 €

Ancien Columbarium

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
15 ans	579,00 €	602,00 €
30 ans	796,00 €	830,00 €

Location de la salle municipale d'obsèques: dans le cadre d'un moment de convivialité ou pour l'organisation d'une cérémonie funéraire :

- pour les usagers du service public du cimetière, et pour tout défunt burgien ou famille burgienne : 70 €
- pour toute location avec prise en charge générale du nettoyage de la salle : 36,00 €
- autres situations: 120,00 €

Lorsque la salle municipale d'obsèques est mise à disposition pour l'organisation d'une cérémonie funéraire puis d'un moment de convivialité, il n'est fait application qu'une fois du tarif prévu.

D - CIMETIERE COMMUNAL – BUDGET ET SERVICES FUNERAIRES – SERVICE EXTERIEUR – REVISION DES TARIFS DE FOSSOYAGE ET DES REDEVANCES AU 1er JANVIER 2024

a) CONCESSIONS TRADITIONNELLES ET JARDIN DES URNES

1) Fossoyage

	Ancien tarif			Nouveau tarif		
	HT	TVA (20%)	TTC	HT	TVA (20%)	TTC
0,80 m (dont urne)	274,17 €	54,83 €	329,00 €	285,00 €	57,00 €	342,00 €
1,50m	466,67 €	93,33 €	560,00 €	485,00 €	97,00 €	582,00 €
2,00m	528,33 €	105,67 €	634,00 €	549,19 €	109,83 €	659,00 €
2,50m	584,17 €	116,83 €	701,00 €	607,50 €	121,50 €	729,00 €
3,00m (exhumation uniquement)	654,17 €	130,83 €	785,00 €	680,00 €	136,00 €	816,00 €

2) Redevance ouverture de caveau

	Ancien tarif			Nouveau tarif		
	HT	TVA (20%)	TTC	HT	TVA (20%)	TTC
Ouverture de caveau	83,34 €	16,66 €	100,00 €	83,33 €	16,67 €	104,00 €

3) Redevances d'exhumation d'une fosse pleine terre ou d'un caveau particulier (tous frais compris) :

	Ancien tarif			Nouveau tarif		
	HT	TVA (20%)	TTC	HT	TVA (20%)	TTC
Pleine terre	161,67 €	32,33 €	194,00 €	168,33 €	33,67 €	202,00 €
Caveau	103,34 €	20,66 €	124,00 €	107,54 €	21,50 €	129,00 €

4) Redevance de scellement d'urne

Nouveau tarif		
HT	TVA (20%)	TTC
31,25 €	6,25 €	37,50 €

b) COLUMBARIUM

	Ancien tarif			Nouveau tarif		
	HT	TVA (20%)	TTC	HT	TVA (20%)	TTC
Ouverture	51,67 €	10,33 €	62,00 €	53,33 €	10,67 €	64,00 €

c) DÉPOSITOIRE OU CAVEAU PROVISOIRE

La durée maximum du séjour est de 6 mois.

	Ancien tarif			Nouveau tarif			
	HT	TVA (20%)	TTC	HT	TVA (20%)	TTC	
Entrée ou sortie	84,17 €	16,83 €	101,00 €	87,50 €	17,50 €	105,00 €	
Séjour	Jusqu'à 30 jours	55,00 €	11,00 €	66,00 €	57,50 €	11,50 €	69,00 €
	Jours en sus (à partir du 31 ^e jour)	5,83 €	1,17 €	7,00 €	5,83 €	1,17 €	7,00 €

d) TARIF DES HEURES DE RÉGIE

Toute heure commencée est due.

	Ancien tarif			Nouveau tarif		
	HT	TVA (20%)	TTC	HT	TVA (20%)	TTC
Par heure et par ouvrier	60,00 €	12,00 €	72,00 €	62,50 €	12,50 €	75,00 €

E - RESIDENCES AUTONOMIE

CONSIDERANT que la Ville de Bourg-en-Bresse a signé avec Bourg Habitat des conventions de location en date du 21 janvier 1987 pour la Résidence autonomie Gustave Monnet et du 9 novembre 1999 pour la Résidence Jean Bollard, conditionnant l'ouverture du droit à l'aide personnalisée au logement (APL).

CONSIDERANT que l'article L353-9-3 du Code de construction et d'Habitation, « Les loyers et redevances pratiqués pour les logements faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, à l'exception des logements mentionnés à l'article L. 321-8, sont révisés chaque année au 1er janvier, dans la limite de la variation de l'indice de référence des loyers prévu au I de l'article 17-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.

Il est convenu de se baser automatiquement sur l'IRL du 2ème trimestre de l'année 2023, ainsi, le taux maximal que les gestionnaires pourront appliquer aux redevances à compter du 1er janvier 2024 (équivalence de loyer + équivalence de charges) dans les logements des résidences autonomie conventionnés au titre de l'APL est de 3,50 %.

Résidence Autonomie Gustave Monnet (27 logements)				
	24 logements de 35 m ²	3 logements de 53 m ²	7 garages	1 chambre d'hôte nuitée
Montant Redevance équivalent loyer 2023 (+ 2 % en 2023)	437,89 €	508,88 €	36,38 €	20,05 €
Augmentation maximum autorisée pour 2024 (+3,5%)	15,32 €	17,81 €	1,27 €	0,70 €
Total Redevance équivalent loyer 2024	453,21 €	526,69 €	37,65 €	20,75 €

Résidence Autonomie Jean Bollard (14 logements)			
	7 Logements de 24,75 m ²	6 Logements de 30,71 m ²	1 Logement de 38,21 m ²
Montant Redevance équivalent loyer 2023 (+ 2 % en 2023)	319,49 €	396,44 €	493,26 €
Augmentation maximum autorisée pour 2024 (+3,5%)	11,18 €	13,87 €	17,26 €
Total Redevance équivalent loyer 2024	330,67 €	410,31 €	510,52 €

PRECISE qu'une gratuité d'un logement est consentie à un interne en médecine générale. Ce dernier devra, en contrepartie, s'impliquer dans la vie des résidences lors de sa période de stage et ainsi proposer 1 à 2 sensibilisations sur des thèmes autour de la santé, participer à quelques temps de convivialité et faire preuve de bienveillance à l'égard des personnes âgées. **Une caution correspondante à un mois de loyer sera sollicitée** pour garantir le bon usage de l'appartement. Il lui sera demandé également de souscrire un contrat d'assurance habitation.

Redevance d'eau

Par ailleurs, conformément à la délibération en date du 24 novembre 2003 fixant le principe d'une redevance d'eau mensuelle à chaque résident, les factures réglées par la ville pour chaque résidence sont réparties au prorata du nombre de logements. Il est proposé d'ajuster la redevance au regard des factures du 2^{ème} semestre 2022 et du 1^{er} semestre 2023, transmises par le service des eaux.

Pour application au 01/01/2024, la redevance est calculée de la manière suivante :

↳ Résidence Gustave Monnet (Vennes)-

Particularité : un logement a été inoccupé durant toute l'année 2023 et à ce jour il ne peut toujours pas être loué compte-tenu d'une odeur persistante dans le logement. Il est donc proposé de retenir 26 logements au lieu de 27 pour l'année 2024, dans le calcul ci-dessous.

Total en euros des 2 factures : 2 260,21 €

$2\,260,21/26/12 = 7,21 \text{ €/mois}$
(7,30 € en 2023)

↳ Résidence Jean Bollard (Reyssouze) – 14 logements :

Total en euros des 2 factures : 1 605,88 €

$1605,88/14/12 = 9,55 \text{ € / mois}$

(9,06 € en 2022)

- pour la Résidence Autonomie Gustave Monnet, une redevance mensuelle de 7,21 €
- pour la Résidence Autonomie Jean Bollard une redevance mensuelle de 9,55 €

Situation particulière / Aménagement du forfait eau:

- A l'arrivée d'un nouveau locataire : le montant du forfait eau est calculé en fonction du nombre de jours de présence du mois concerné
- Pour les couples, le montant du forfait eau correspond au montant du forfait eau mensuel pour une personne seule majoré de 30 %
- **En cas d'absence du logement d'un résident pour raison de santé, pour une durée égale ou supérieure à 15 jours ou en cas de décès, le montant du forfait eau est proratisé en fonction du nombre de jours de présence au cours du mois concerné.**

Clefs et badges logements

En cas de perte ou de besoin complémentaire, la Ville facturera au résident selon les modalités suivantes :

↳ Résidence autonomie Gustave Monnet (27 logements)

- 30 €/clef d'appartement
- 10€/clef de boîte aux lettres
- 30 € pour le changement de barillet
- 15,24€/par badge fourni par Bourg Habitat et facturé à la Ville

↳ Résidence Jean Bollard (14 logements)

- 10 €/clef d'appartement
- 30 € pour la télécommande de la porte automatique

Dépôt de garantie : Il correspond à un mois de loyer sans les charges à la date du 1 janvier de l'année où le résident a signé son contrat de séjour.

Le dépôt de garantie est remis lors de l'état des lieux et de la remise des clés. Celui-ci est encaissé.

F -SALLES MARTHE SUCHEL – MARIA GERAL – CLUB DE LA REYSSOUZE ET BATIMENT DES GLYCINES

CONSIDERANT que la salle Marthe Suchel située rue Emilien Cabuchet forme un seul et même bâtiment avec la salle Maria Géral.

Ce bâtiment a été cédé par le CCAS à la Ville, à titre gratuit, en 1986 par délibération à la condition que cet immeuble continue d'être utilisé à titre principal pour des activités en direction des personnes âgées. La mise à disposition de ces salles est gérée par le service Prévention séniors. Cette mise à disposition est soumise à la signature d'une convention d'occupation.

La salle Maria Géral est exclusivement utilisée par le club de retraités du même nom et les services municipaux.

Tarifs 2024 :

La mise à disposition gratuite de la salle Marthe Suchel concerne :

- Les associations dont les statuts font l'objet d'activités principales en faveur des séniors
- Les organismes spécialisés dans le domaine de la gérontologie
- Tout autre utilisateur pour lequel la mise à disposition est une valorisation du temps de bénévolat pour des actions du service
- Une utilisation une fois dans l'année (par ex AG)

Pour toutes les autres associations, il est appliqué les tarifs suivants :

- un tarif de base
- un tarif pour les associations bourgiennes.

	Tarifs de base associations			Tarifs réduits pour associations bourgiennes		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
1 journée de 8h à 8h le lendemain	140,6	28,12	169	101	20,21	121
mi-journée ou soirée	79,9	15,98	96	57,9	11,58	69

L'accès à cette salle se fait grâce à un badge :
 Caution par badge : 50 €
 Facturation en cas de perte ou de non restitution : 50 €

Salle du Club de la Reyssouze

CONSIDERANT la salle du club de la Reyssouze, située 10 place Alexandre Dumas, est mise à disposition régulièrement pour les activités de l'Amicale des retraités, selon les termes d'une convention conclue entre la Ville et cette association. En-dehors des temps réservés au club de retraités, elle peut être ponctuellement mise à disposition sous réserve que celle-ci ne gêne pas le confort des locataires de la résidence autonomie, jouxtant ce bâtiment. De fait, les manifestations festives sont exclues. Cette mise à disposition est soumise à la signature d'une convention d'occupation.

Courant 2024, l'accès à cette salle sera modifié et se fera grâce à un badge.

Tarifs 2024 :

Les mises à disposition ponctuelles sont gratuites.
 Caution par badge : 50 €
 Facturation en cas de perte ou de non restitution : 50 €

Bâtiment des Glycines

CONSIDERANT que la Ville met à disposition de l'association du Plateau, des locaux situés 45 boulevard Paul Bert. Dans le cadre de l'intensification des usages des bâtiments municipaux, les salles seront mises à la location via l'association du Plateau.

Tarifs 2024

Salles			
	Associations	Administration	Structures privées
Jonquille / Dortoir 100 m ² (77 m ² + 23 m ²)			
La réunion occasionnelle (= 3 h ou 1/2 journée) en journée	57 €	65 €	131 €
Utilisations régulières avec planning annuel d'au moins 10 utilisations : la réunion	37 €	37 €	74 €
Réunion en soirée	72 €	82 €	164 €
Salle Bleuet 20 m² Salle de réunion 28 m² Salle Coquelicot 38 m²			
La réunion occasionnelle (= 3 h ou 1/2 journée) en journée	32 €	37 €	76 €
Utilisations régulières avec planning annuel d'au moins 10 utilisations : la réunion	22 €	22 €	44 €
Réunion en soirée	40 €	47 €	95 €

Salle Capucine 60 m ²	Associations	Administration	Structures privées
	La réunion occasionnelle (= 3 h ou 1/2 journée) en journée	36 €	42 €
Utilisations régulières avec planning annuel d'au moins 10 utilisations : la réunion	24 €	24 €	48 €
Réunion en soirée	45 €	53 €	106 €
Utilisation du vidéo projecteur	10,00 €		
Cuisine équipée (cuisson, four, lave-vaisselle ...)	Associations	Administration	Structures privées
	Par utilisation	45 €	53 €

**G- SALLES DES FETES, VIETTI, VOX, DÎMES ET MAISON DE QUARTIER DES VENNES,
SALLE ESPACE DU LAC - 2024**

Tarifs salle des Fêtes									
	Associations non bourgiennes			Associations bourgiennes			Entreprises et établissements publics		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
1 jour	590.84 €	118.13 €	709 €	422.50 €	84.50 €	507 €	1 004.17 €	200.83 €	1 205 €
Caution location	936.67 €	187.33 €	1 124 €						
Caution badge	46.67 €	9.33 €	56 €						
Caution ménage	468.34 €	93.66 €	562 €						

Tarifs salle Vietti									
	Associations non bourgiennes			Associations bourgiennes			Entreprises et établissements publics		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Réunion	70 €	14 €	84 €	35 €	7 €	42 €	91.67 €	18.33 €	110 €
Exposition : forfait semaine	210.84 €	42.16 €	253 €	174.17 €	34.83 €	209 €	558.34 €	111.66 €	670 €
Caution location	93.34 €	18.66 €	112 €						
Caution badge	46.67 €	9.33 €	56 €						
Caution ménage	468.34 €	93.66 €	562 €						

Tarifs salle du Vox									
	Associations non bourgiennes			Associations bourgiennes			Entreprises et établissements publics		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Représentation	370.84 €	74.16 €	445 €	247.50 €	49.50 €	297 €	558.34 €	111.66 €	670 €
Répétition	101.67 €	20.33 €	122 €	101.67 €	20.33 €	122 €	275 €	55 €	330 €
Cautiion location	1 405 €	281 €	1 686 €						
Cautiion badge	46.67 €	9.33 €	56 €						

Tarifs salle des Dîmes						
	Associations non bourgiennes			Associations bourgiennes		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
1 journée	140 €	28 €	168 €	100.84 €	20.16 €	121 €
Demie- journée ou soirée	80 €	16 €	96 €	57.50 €	11.50 €	69 €

Tarifs salle de quartier des Venues						
	Associations non bourgiennes			Associations bourgiennes		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
1 journée	140 €	28 €	168 €	100.84 €	20.16 €	121 €
Demie- journée ou soirée	80 €	16 €	96 €	57.50 €	11.50 €	69 €

Les cautions sont dues pour toutes locations.

A titre exceptionnel des gratuités partielles ou totales peuvent être accordées sur décision de l'élu(e) référent(e) pour les salles des Fêtes, Vietti, Vox, des Dimes et des Venues.

TARIFS SALLE ESPACE DU LAC

	Associations et particuliers non bourgiens			Associations et particuliers bourgiens		
	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Location de la totalité des espaces + cuisine						
1 ^{er} jour	843.34 €	168.66 €	1 012 €	345.84 €	69.16 €	415 €
2 ^{ème} jour	468.34 €	93.66 €	562 €	205.84 €	41.16 €	247 €
Location de l'extérieur + cuisine						
1 ^{er} jour	468.34 €	93.66 €	562 €	252.50 €	50.50 €	303 €
2 ^{ème} jour	280.84 €	56.16 €	337 €	158.34 €	31.66 €	190 €

	Entreprises et établissements publics non burgien(ne)s			Entreprises et établissements publics burgien(ne)s		
	H.T.	T.V.A	T.T.C.	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Location de la totalité des espaces + cuisine						
1 ^{er} jour	1 583.34 €	316.66 €	1 900 €	791.67 €	158.33 €	950 €
2 ^{ème} jour	1 115 €	223 €	1 338 €	557.50 €	111.50 €	669 €
Location de l'extérieur + cuisine						
1 ^{er} jour	927.50 €	185.50 €	1 113 €	463.34 €	92.66 €	556 €
2 ^{ème} jour	552.50 €	110.50 €	663 €	275.84 €	55.16 €	331

Location de la vaisselle (option)						
1 ^{er} jour	121.67 €	24.33 €	146 €	93.34 €	18.66 €	112 €
2 ^{ème} jour	60 €	12 €	72 €	46.67 €	9.33 €	56 €
Location du vidéoprojecteur (option)						
Prix par jour de location	46.67 €	9.33 €	56 €	46.67 €	9.33 €	56 €

Pour les options vaisselle et vidéoprojecteur tarif unique quel que soit le locataire.

Cautions			
	H.T.	T.V.A	T.T.C.
Location	1 405 €	281 €	1 686 €
Clé du bâtiment	46.67 €	9.33 €	56 €
Ménage	468.34 €	93.66 €	562 €
Vidéoprojecteur et/ou sonorisation	1 405 €	281 €	1 686 €

Les cautions relatives à la location, à la clé du bâtiment et au ménage sont demandées pour toute location. La caution vidéoprojecteur et/ou sonorisation est sollicitée qu'en cas de location de celui-ci. Pour rappel, aucune gratuité partielle ou totale ne peut être accordée sur la salle de l'Espace du Lac.

H – LOCATION DE MATERIELS SPORTIFS : structure gonflable de football et ring de boxe

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter ou de maintenir les tarifs 2023 pour la location de matériels sportifs spécifiques : structure gonflable de football et ring de boxe.

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Location de matériels sportifs spécifiques	Tarif burgien : location de base (pouvant inclure la présence d'un agent municipal au montage et au démontage)	208,00 €	208,00 €
	Tarif hors Bourg : location de base (pouvant inclure la présence d'un agent municipal au montage et au démontage)	250,00 €	254,70 €
Journée de location supplémentaire	Tarif burgien (prévoir obligatoirement un système de gardiennage)	104,00 €	108,70 €
	Tarif hors Bourg (prévoir obligatoirement un système de gardiennage)	125,00 €	130,65 €
Montant de la caution		800,00 €	836,00 €
Forfait livraison – aller retour sur Bourg-en-Bresse		83,20 €	86,95 €

I – LOCATION DE MATERIELS SPORTIFS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs, pour la location de matériels sportifs et d'installations sportives municipales ;

FIXE comme suit à compter du 1er Janvier 2024 les nouveaux tarifs pour l'utilisation des matériels sportifs et pour les gymnases et terrains de sports :

1. location des matériels sportifs

			Tarifs 2023	Tarifs 2024
Location de matériel sportif	Structures burgiennes	Tapis	7,00 €	7,35 €
		Agrès	20,00 €	20,90 €
	Structures hors Bourg	Tapis	8,75 €	9,15 €
		Agrès	25,00 €	26,15 €

2. Utilisation des installations sportives municipales

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Utilisations des installations sportives municipales	Associations burgiennes (siège social sur Bourg-en-Bresse)	Gratuit	Gratuit

3. Utilisation des installations sportives pour des compétitions ou des manifestations

			Tarifs 2023	Tarifs 2024
Structures publiques burgiennes	Gymnase	Forfait à la journée	258,58 €	270,22 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	129,19 €	135,00 €
	Terrains	Forfait à la journée	129,19 €	135,00 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	67,72 €	70,77 €
Structures privées/activités	Gymnase	Forfait à la journée	310,29 €	324,25 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	149,07 €	155,78 €

commerciales burgiennes	Terrains	Forfait à la journée	149,07 €	155,78 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	78,14 €	81,66 €
Hors Bourg – associations ou structures publiques	Gymnase	Forfait à la journée	273,49 €	285,80 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	136,65 €	142,80 €
	Terrains	Forfait à la journée	136,65 €	142,80 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	71,63 €	74,85 €
Hors Bourg – structures privées/activités commerciales	Gymnase	Forfait à la journée	362,01 €	378,30 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	180,87 €	189,00 €
	Terrains	Forfait à la journée	180,87 €	189,00 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	94,81 €	99,08 €

4. Utilisations des installations sportives pour l'organisation de stages :

			Tarifs 2023	Tarifs 2024
Structures publiques burgiennes	Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	54,13 €	56,57 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	27,09 €	28,31 €
Structures privées/activités commerciales burgiennes	Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	62,46 €	65,27 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	31,26 €	32,67 €
Hors Bourg – associations ou structures publiques	Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	57,25 €	59,83 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	28,65 €	29,94 €
Hors Bourg - structures privées/activités commerciales	Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	72,87 €	76,15 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	36,47 €	38,11 €

5. Installations sportives pour des occupations hebdomadaires annuelles - Tarifs horaires :

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Lycées burgiens	Gymnase	14,60 €	15,26 €
	Terrain	4,70 €	4,91 €
Structures publiques burgiennes (sauf Lycées)	Gymnases et stades (tarif horaire)	18,38 €	19,21 €
Structures privées/activités commerciales burgiennes	Gymnases et stades (tarif horaire)	21,21 €	22,16 €
Hors Bourg – associations ou structures publiques	Gymnases et stades (tarif horaire)	19,44 €	20,31 €
Hors Bourg – structures privées/activités commerciales	Gymnases et stades (tarif horaire)	24,74 €	25,85 €
Clés/badges des équipements sportifs	Redevance pour toute clé/badge non restitué (perdu ou conservé)	50,00 €	50,00 €
Amende	Pour les utilisateurs des équipements sportifs municipaux qui ne respectent pas la charte lors	100,00 €	100,00 €

	des créneaux qui leur sont accordés		
Forfait éclairage Non applicable aux mises à dispositions gratuites	Gymnase – tarif horaire	5,00 €	5,00 €
Forfait éclairage Non applicable aux mises à dispositions gratuites	Terrains grand jeux – tarifs horaire	25,00 €	25,00 €

J – LOCATION DU CENTRE HIPPIQUE DES VENNES

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs 2023 ;
 FIXE comme suit à compter du 1er janvier 2024 les tarifs de location d'installations et de matériel au Centre Hippique des Vennes ;

1. Location du Centre Hippique pour l'organisation de compétitions ou de manifestations*

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Pour une journée	Salle d'examens et restaurant	172,90 €	180,68 €
	Manège	104,00 €	108,68 €
	Carrière et paddock	329,48 €	344,30 €
	Carrières et salles d'examens	494,21 €	516,45 €
	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	642,72 €	671,64 €
Pour une demi-journée	Salle d'examens et restaurant	93,97 €	98,20 €
	Manège	72,80 €	76,08 €
	Carrière et paddock	174,00 €	181,83 €
	Carrières et salles d'examens	254,07 €	265,50 €
	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	334,20 €	349,24 €

2. Location du Centre Hippique pour l'organisation de stages*:

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Pour une journée	Salle d'examens et restaurant	43,21 €	45,15 €
	Manège	31,20 €	32,60 €
	Carrière et paddock	82,37 €	86,08 €
	Carrières et salles d'examens	123,55 €	129,11 €
	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	160,68 €	167,91 €
Pour une demi-journée	Salle d'examens et restaurant	23,50 €	24,56 €
	Manège	20,80 €	21,74 €
	Carrière et paddock	43,52 €	45,48 €
	Carrières et salles d'examens	63,50 €	66,36 €
	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	83,56 €	87,32 €

*pour les locaux chauffés, un coefficient de 1.5 sera appliqué pour prendre en compte le coût de fonctionnement – application sur la période de chauffe

3 - Mise à disposition du matériel équestre municipal :

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Mise à disposition de matériel – tarif à la journée		200 €	200 €
Caution pour mise à disposition du matériel municipal		500 €	500 €

4- forfait éclairage (quel que soit la durée de location) :

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Forfait éclairage	Carrière couverte	5,00 €	5,00 €
Forfait éclairage	Carrière extérieure	25,00 €	25,00 €

K – CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES – INSCRIPTIONS ET ANIMATIONS

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter ou de maintenir les tarifs 2023 pour les inscriptions des jeunes burgiens et les jeunes hors Bourg, pour favoriser l'attractivité du Centre de Loisir des Jeunes pendant les vacances ;

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter ou de maintenir les tarifs 2023 pour les activités avec prestataires et pour les nuitées des mini-camps ;

FIXE comme suit à compter du 1er janvier 2024 les tarifs du centre de loisirs des jeunes ;

1. Carte adhérent

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Jeunes burgiens	Carte adhérent pour 1 mois	10,00 €	10,00 €
	Carte adhérent pour 2 mois	15,00 €	15,00 €
Jeunes hors Bourg	Carte adhérent pour 1 mois	27,50 €	28,00 €
	Carte adhérent pour 2 mois	44,00 €	44,00 €

2. Tickets activités spécifiques sportives

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Jeunes burgiens	Sorties avec prestataire	5,20 €	5,50 €
	Sortie « journée neige »	7,50 €	7,50 €
	Nuitées mini-camp (tarif journalier)	8,40 €	8,50 €
		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Jeunes hors Bourg	Sorties avec prestataire	10,00 €	10,00 €
	Sortie « journée neige »	10,00 €	10,00 €
	Nuitées mini-camp (tarif journalier)	15,00 €	15,00 €

3. Coupon mensuel de bus urbain

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Jeunes burgiens	Gratuit	Gratuit
Jeunes hors Bourg	15,00 €	15,00 €

PRECISE que, la carte d'adhérent du Centre de Loisirs Jeunes sera obligatoire pour la pratique des activités l'été. Pour les petites vacances, seule la participation financière à l'activité sera demandée.

L – MISE A DISPOSITION D'ESPACE DANS LE PARC DE LOISIRS DE BOUVENT

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir les tarifs 2023 pour le tarif de mise à disposition d'espace dans le parc de loisirs de Bouvent. ;

FIXE comme suit à compter du 1er janvier 2024, le tarif de mise à disposition d'espace dans le parc de loisirs de Bouvent ;

Mise à disposition d'espace dans le parc de loisirs de Bouvent

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Associations ayant leur siège social à Bourg en Bresse	2 600,00 €	2 600,00 €
Associations extérieures à Bourg-en-Bresse ou des entreprises	4 400,00 €	4 400,00 €

M- PARC DE LOISIRS DE BOUVENT – ENTREES

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir ou d'augmenter les tarifs 2023.

1. Les entrées individuelles

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Entrées adultes	4,00 €	4,20 €
Adultes carnet de 10 tickets	35,00 €	35,00 €
Entrée adulte à l'unité pour un groupe de 10 personnes minimum (tarif à l'unité)	3,50 €	3,50 €
Entrées jeunes (jusqu'à 16 ans) Lycéens, étudiants (sur présentation carte)	2,00 €	2,10 €
Entrées jeunes (jusqu'à 16 ans), lycéens, étudiants (sur présentation carte) carnet de 10 tickets	18,00 €	18,00 €
Entrée jeune à l'unité pour un groupe de 10 personnes minimum (tarif à l'unité)	1,80 €	1,80 €

2. Personnes domiciliées à Bourg-en-Bresse

CARTE « BURGIEN » **: modalités identiques pour tous les burgiens :

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
* Frais d'élaboration de la carte** (forfait par personne)	3,00 €	3,00 €

** Carte délivrée sur présentation d'une carte d'identité ou d'un livret de famille pour les enfants, d'un justificatif de domicile (factures d'eau, d'énergie, de téléphonie, Taxe d'Habitation, ...) de l'année en cours et d'une photo, pour chaque habitant de Bourg-en-Bresse concerné. La carte « burgien » donne accès au parc de loisirs mais ne donne pas accès à un droit de pêche.

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
--	-------------	-------------

Enfants burgiens, moins de 2 ans	Gratuit	Gratuit
Personnes handicapées, domiciliées à Bourg-en-Bresse, titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux est au moins égal à 80%	Gratuit	Gratuit
Accompagnateur de la personne handicapée (1 personne maximum)	Gratuit	Gratuit
Centre de loisirs de Bourg-en-Bresse et les établissements scolaires de Bourg-en-Bresse	Gratuit	Gratuit

3. Abonnement estival pour les personnes habitants hors Bourg-en-Bresse

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Adultes	48,40 €	50,60 €
Enfants et jeunes jusqu'à 16 ans, lycéens, étudiants (sur présentation de la carte)	26,40 €	27,60 €

N – PARC DE LOISIRS DE BOUVENT – CARTE DE PECHE

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs 2023.

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Carte de pêche pleine saison – ouvre un droit de pêche de mi-mars au 31 décembre	Burgiens – adultes	48,10 €	50,25 €
	Burgiens – enfants jusqu'à 16 ans	34,20 €	35,75 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse – adultes	57,80 €	60,40 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse – enfants jusqu'à 16 ans	41,15 €	43,00 €
Carte de pêche demi-saison * Ouvre un droit de pêche de mi-mars à mi-mai (jusqu'à la date d'ouverture de la saison payante) et de début septembre (date variant à la fin des vacances scolaires d'été) au 31 décembre	Burgiens – adultes	24,15 €	25,25 €
	Burgiens – enfants jusqu'à 16 ans	17,20 €	17,95 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse – adultes	29,00 €	30,30 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse – enfants jusqu'à 16 ans	20,70 €	21,65 €
		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Ticket journalier de droit de pêche **	Adultes	4,00 €	4,20 €
	Enfants jusqu'à 16 ans	2,00 €	2,10 €

* Carte délivrée sur présentation d'une carte d'identité et d'une photo

** en période non payante, le ticket de droit de pêche journalier s'achète à l'accueil du parc.

Rappel : en période payante le ticket d'entrée acheté à la guérite ouvre droit de pêche sur la journée. Si l'utilisateur a une carte d'entrée « abonnement » ou une « carte burgien » et s'il veut pêcher sur une journée, il doit s'acquitter d'un droit de pêche aux tarifs ci-dessus à la guérite.

O – PARC DE LOISIRS DE BOUVENT – ACTIVITES

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs 2023 sur les séances encadrées ou libres et pour la mise à disposition de matériel avec ou sans encadrement, pour la pratique des activités nautiques à titre individuel ou collective ;

FIXE comme suit les tarifs des activités nautiques sur le plan d'eau du Parc de Loisirs de Bouvent, à compter du 1er janvier 2024 ;

Séances activités à titre individuel

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Séances individuelles encadrées à l'unité Voile, catamaran, kayak, planche, tir à l'arc et autres activités avec rames (durée une heure)	Burgiens	19,45 €	20,30 €
	hors Bourg-en-Bresse	23,40 €	24,45 €
Séances individuelles libres à l'unité – Location aviron (location d'une heure)	Burgiens	6,25 €	6,55 €
	hors Bourg-en-Bresse	7,50 €	7,85 €
Séances individuelles libres à l'unité – Location aviron avec rames compétition skiff ou double à l'unité	Burgiens	7,30 €	supprimé
	hors Bourg-en-Bresse	8,75 €	supprimé
Forfait saison pour la location d'aviron de compétition skiff ou double	Burgiens	156,00 €	supprimé
	hors Bourg-en-Bresse	187,50 €	supprimé
Location paddle / canoë / kayak avec rame (location d'une heure)	Burgiens	6,25 €	13,55 €
	hors Bourg-en-Bresse	7,50 €	16,05 €
Mise à disposition de matériel, sans encadrement, pour les scolaires, les associations et les institutions (durée une heure)	Burgiens	3,55 €	7,40 €
	hors Bourg-en-Bresse	4,25 €	8,90 €

2. Séances d'activités encadrées collective – tarif par personne – durée une heure - Voile, catamaran, planche, kayak, tir à l'arc, golf

		Tarifs 2023	Tarifs 2024
Groupes burgiens	1 séance	5,40 €	5,65 €
	La nuitée	3,85 €	4,05 €
Groupes hors Bourg – en -Bresse	1 séance	9,25 €	9,70 €
	La nuitée	6,60 €	6,90 €

3. Séances d'activités encadrées collective à destination des associations, scolaires et institutions (base forfaitaire de 8 stagiaires minimum (hors institutions spécialisées/médicalisées) tarif par personne - tarif horaire

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Groupes burgiens	9,90 €	10,35 €
Groupes hors Bourg-en-Bresse	11,88 €	12,40 €

P - AERODROME

1. Tarifs relevant de recettes municipales :

1.1 - Stationnement des aéronefs exploités par les usagers titulaires d'une convention

Aéronefs	A compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil < 1,2 T	1 074,89 €	1 289,86 €
Tout appareil de 1,2 T à 2 T	1 431,22 €	1 717,46 €
Tout appareil > 2 T	3 283,56 €	3 940,27 €

Tarifs annuels payable selon modalités fixées par convention entre les usagers et la Ville de Bourg-en-Bresse

1.2 - Redevance d'occupation de locaux à usage de bureaux

Locaux	A compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Bureaux intégrés au hangar 3	1 047,63 €	1 257,15 €
Module 1 (nord)	2 005,34 €	2 406,41 €
Module 2 (sud)	2 005,34 €	2 406,41 €

• 1.3 - Redevance d'utilisation du domaine public

Exploitant	A compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Centre de col à voile bressan (hangar)	834,41 €	1 001,29 €
Les ailes du Revermont (bureaux)	371,62 €	445,94 €
Hangar Renoud Lacroix	210,34 €	252,41 €

2. Tarifs des recettes affectées au délégataire :

2.1 – Redevances annuelles des basés de l'aérodrome

Taxe à acquitter avant le 30 juin de l'année en cours.

Dans le cas d'un nouvel aéronef basé, le semestre en cours (1er ou 2ème) est dû :

• Tarif A – Résident privé :

Utilisateur privé résident 1 aéronef basé	A compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil < 1,2 T	145,52 €	174,62 €
Tout appareil > 1,2 T ou multi	388,23 €	465,87 €

• Tarif B - exploitants d'aéronefs basés (associations, privés loueurs ou sociétés qui mettent au profit d'adhérents, clients ou locataires, un aéronef à disposition contre rémunération)

Exploitant résidant 1 aéronef basé	À compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil <1,2 T	220,53 €	264,63 €
Tout appareil >1,2 T ou multi-moteurs	531,48 €	637,78 €

• Tarif C- exploitants et propriétaires d'aéronefs non motorisés : (planeurs)

Utilisateur professionnel basé Taxes par aéronef exploité	À compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil <1,2 T	88,19 €	105,82 €

- **Tarif D : exploitants basés non exploitants d'aéronefs générant un trafic lié à leurs activités (essais en vol, mouvements d'aéronefs...)**

Forfait annuel global quelque soit le nombre de mouvements et le nombre d'aéronef	À compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Forfait annuel	587,19 €	704,63 €

Afin de tenir compte de la participation des collectivités (Ville de Bourg-en-Bresse, Bourg-Bresse-Agglomération) aux charges de fonctionnement de l'aérodrome, il est proposé de maintenir l'abattement de 20,00 € sur les taxes d'atterrissage des basés (tarifs A,B,C) dont une taxe d'habitation est payée sur l'une des communes de l'Agglomération.

2.2 - Taxes d'atterrissage pour les utilisateurs extérieurs

- **Tarif E : Utilisateurs extérieurs privés**

Les taxes d'atterrissage des usagers extérieurs (tarif E) ne sont pas dues dans les conditions suivantes :

- Atterrissage dans le cadre d'une situation d'urgence et ou de détresse ;
- Atterrissage dans le cadre d'une prestation de mécanique dans un atelier aéronautique basé titulaire d'une convention (valable pour les aéronefs en garde par l'atelier / atterrissage unique / hors parking et services)

Taxes d'atterrissage en conditions diurnes (masse maximale au décollage)	À compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil < 1,2 T	6,46 €	7,75 €
Tout appareil > 1,2 ou multi-moteurs < 2 T	19,25 €	23,10 €
Tout appareil > 2 T	52,06 €	62,48 €
Supplément frais d'envoi et de gestion	8,55 €	10,26 €

- **Tarif F : Utilisateurs extérieurs abonnés**

Abonnement forfaitaire annuel en condition diurnes valable pour 6 aéronefs maximum de chaque structure	À compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil < 1,2 T	511,28 €	613,53 €
Tout appareil > 1,2 T ou multi-moteurs	715,25 €	858,30 €

- **Tarif G : Abonnement forfaitaire annuel - Utilisation nocturne – réservé aux basés (jusqu'à la nuit aéronautique + 2 heures)**

Abonnement forfaitaire annuel à la taxe d'atterrissage en conditions nocturnes	À compter du 01/01/2024	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil < 1,2 T	Tout appareil Tarif unique	Tout appareil Tarif unique
Tout appareil > 1,2 T	270,82 €	324,99 €

- **Tarif H : utilisation nocturne utilisation balisage tous utilisateurs extérieurs sur PPR (restreint départ/arrivée)**

Taxe d'atterrissage en conditions nocturnes utilisation limitée au départ et arrivée voyage ou déroutement (15 min de PCL)	À compter du 01/01/2024	
	€ HT	€ TTC
Tout appareil	28,40 €	34,08 €
Supplément frais d'envoi et de gestion	10,30 €	12,36 €

• **Tarif I : exploitants aéronautiques extérieurs**

Redevance exploitant extérieur (usage commercial par un aéronef non basé)	Proposition à compter du 01/01/2024	
	€ HT	€ TTC
Droit de piste pour une année calendaire	1 199,90 €	1 439,89 €
Taxe d'atterrissage parachutiste (limité 500 sauts)	6,01 €	7,21 €
Droit de piste à la journée	211,67 €	254,00 €

• **Tarif J : assistance piste tout aéronef**

Frais spécifique assistance piste	A compter du 01/01/2024	
	€ HT	€ TTC
Assistance / handling par les compagnies aériennes et autres	87,50 €	105,00 €
Levée de doute hors ouverture bureau de piste	337,06 €	404,47 €
Fermeture aéroport / jour	539,71 €	647,66 €
Mise à disposition personnel pour interventions / heure (remorquage, accident, dépannage)	60,73 €	72,87 €
Récupération et stockage d'aéronef accidentés	Sur devis	Sur devis

• **Tarif K : stationnement (hors basés) applicable dès la 3ème heure de stationnement puis par tranche de 24 heures; toute tranche de 24 heures amorcée est dûe**

Parking aéroport	A compter du 01/01/2024	
	€ HT	€ TTC
Tout appareil < 1,2 T	9,08 €	10,89 €
Tout appareil de 1,2 T à 2 T	13,61 €	16,34 €
Tout appareil > 2T	40,99 €	49,18 €

• **Tarif L : location pour des manifestations à titre commercial**

Parking aéroport	A compter du 01/01/2024	
	€ HT	€ TTC
Domaine public Parking	1,62 /m131	1,94 /m131
Domaine public aéronautique parking + hangar	2,69 / m131	3,23 / m131
Domaine public aéronautique piste	433,65 / heure	519,12 / heure

Q – FRAIS DE FOURRIERE POLICE MUNICIPALE

Types de prestation	CATEGORIES DE VEHICULES	TARIFS 2024
Immobilisation matérielle	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	7,60 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	7,60 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	7,60 €
	Voitures particulières	7,60 €
	Autres véhicules immatriculés	7,60 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60 €
Opérations préalables	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	22,90 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	22,90 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	22,90 €
	Voitures particulières	15,20 €
	Autres véhicules immatriculés	7,60 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60 €
Enlèvement	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	274,00 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	213,00 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	122,00 €
	Voitures particulières	121,00 €
	Autres véhicules immatriculés	45,70 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70 €
Garde journalière	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	9,00 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	9,00 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	9,00 €
	Voitures particulières	6,00 €
	Autres véhicules immatriculés	3,00 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00 €
Expertise	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	91,50 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	91,50 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	91,50 €
	Voitures particulières	61,00 €
	Autres véhicules immatriculés	30,50 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	30,50 €
Tarif Formation Techniques d'Intervention Agents des communes extérieures		
TI bâtons / GAIL	Demi-journée de formation dispensée	60,00 €
Forfait retrait encombrants		300,00 €

R - REGIE CLEFS DE ZONES PIETONNES

CONDERANT l'instauration le 4 décembre 1997 d'une caution pour le prêt d'une clef aux riverains des rues piétonnes Maréchal Foch, Bons Enfants, Victor Basch, place Quinet et Cordeliers, suite à la mise en place du nouveau système de fermeture,

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir le tarif actuel.

Caution pour prêt d'une clef aux riverains : 80,00 €

S - MATERIELS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE – MATERIELS ROUTIERS, ENGINS de CHANTIERS, MATERIELS DIVERS ET SPECIFIQUES

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir les tarifs 2022,

1 - Matériels divers	Prix nets à compter 1/01/2024
Forfait de distribution et réception du matériel	9,00 €
Tables, chaises, bancs, urnes, pancartes, praticables, panneaux d'exposition type "caddies" ou "expovits", chevalets, escaliers, tribunes orateur, casiers à bulletins, l'unité, tarif journalier	1,20 €
Podium SamLight 10m ²	24,00 €
Drapeaux, cocardes, l'unité, tarif journalier	2,30 €
Panneaux électoraux, isoloirs, l'unité, tarif journalier	3,70 €
Chaînette plastique blanche avec potelets, les 10 m, tarif journalier	2,30 €
Palissades bois, les 10 m, tarif journalier	2,30 €
Barrières métalliques, l'unité, tarif journalier	4,50 €
Obstacle VIGIPIRATE type bloc de béton, autres	9,00 €
Bloc VIGIPIRATE	10,00 €
Chalets, l'unité, tarif journalier	221,00 €
Cônes de signalisation, panneaux de signalisation divers, bottes de paille sous housse, séparateurs de voies, l'unité, tarif journalier	4,00 €
Tribunes démontables (transport, montage/démontage non compris) la place / jour:	4,00 €
Podium Alcor 4m ²	2,50 €
Podium Alcor 120 m ²	71,50 €
Podium Alcor 140 m ²	83,50 €
Podium Alcor 160 m ²	95,50 €
Podium Alcor 16 m ²	9,50 €
Podium Alcor 24 m ²	14,50 €
Podium Alcor 32 m ²	19,00 €
Podium Alcor 36 m ²	21,50 €
Podium Alcor 40 m ²	24,00 €
Podium Alcor 48 m ²	29,00 €
Podium Alcor 60 m ²	36,00 €
Podium Alcor 64 m ²	38,00 €
Podium Alcor 80 m ²	48,00 €
Ces prix s'entendent MATERIEL NON INSTALLE . Au cas où les Services de la Ville assureraient l'installation, il y aurait lieu de décompter les frais de personnel et d'utilisation des véhicules complémentaires.	
Podium couvert 56 m ² , tarif journalier	442,00 €
Scène couverte 45m ² , tarif journalier	442,00 €
Remorques barrières	28,00 €
Bancs kermesse	4,80 €

Ce prix s'entend pour la journée de manifestation, les jours de montage et de démontage n'étant pas pris en compte dans la durée de la mise à disposition.

La LIVRAISON, le MONTAGE et le DEMONTAGE de ce MATERIEL SONT EFFECTUES par les AGENTS MUNICIPAUX., sur les horaires normaux de travail. Le demandeur a, à sa charge, la surveillance du matériel pendant sa non-utilisation.

En cas d'intervention en heures supplémentaires, le coût de celles-ci sera automatiquement facturé au demandeur selon le tarif en vigueur, et s'ajoutera au coût de location du matériel.

Le périmètre d'utilisation du podium et scène couverte est limité au territoire de Bourg-en-Bresse.

Pas de mise à disposition de sonorisation aux associations, exclusivement réservé aux services de la Ville, lors des discours officiels (cérémonie, vernissage).

Installation, montage et démontage du matériel salles des fêtes pour les manifestations organisées par la municipalité, lors de locations aux associations, ces interventions restant à la charge des organisateur.

Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé à l'identique, par l'association. Le nom du fournisseur sera transmis à l'association.

Délais de remplacement 1 mois sous peine de ce voir rayé de la liste de prêts.

Le service manifestations ne mets plus à disposition des associations des cadenas pour la fermeture des urnes et des chalets. Ces cadenas seront mis uniquement à disposition des services de la ville.

Tout matériel manquant, ou détérioré, fera l'objet d'une facturation au coût de remplacement de ce matériel.

2- Matériels routiers, engins de chantier, matériels spécifiques

Conditions de location:

La location du matériel commence dès son départ de l'entrepôt et s'achève à son retour à l'entrepôt.

En cas de défaut d'utilisation flagrant, les charges supportées pour la remise en état du matériel seront directement facturées au client concerné.

Mise à disposition de véhicules:

L'unité de facturation est **L'HEURE**. Le prix de location est dû par le seul fait que l'engin est mis à disposition de l'utilisateur. Le fonctionnement effectif de l'engin n'est pas à considérer. Seules les pannes peuvent diminuer la durée de location.

La mise à disposition du véhicule entraîne la mise à disposition **OBLIGATOIRE** de son chauffeur. Il y a donc lieu d'ajouter à la facturation du véhicule la facturation de l'agent selon les bases définies ci-après.

Désignation	Unité	Prix nets à compter 1/01/2024
Véhicule – berline fourgonnette	Heure	22,00 €
Montant forfaitaire pour l'enlèvement d'affichage sauvage auquel s'ajoutent les heures d'interventions des agents et la facturation du véhicule	Forfait	150,00 €
Fourgon C15, ou équipé d'un matériel d'hydrogommage ou haute pression, Master	Heure	31,00 €
Fourgon 10 m ³ sans chauffeur	Jour semaine	77,00 € 418,00 €
Camion CU 3.5 T à 7 T	Heure	40,00 €
Camion CU + 7 T nu ou équipé	Heure	53,00 €
Cylindre	Heure	23,00 €
Benne – Berce	Heure	3,50 €

Engins TP : hydrocureuse combinée, machine à peinture routière, machine à effacer le marquage au sol, manitou, chariot élévateur, tracto pelle, tracteur équipé d'un giro/tracteur équipé pour l'entretien de terrains de sports	Heure	50,00 €
Motocrotte	Heure	57,00 €
Balayeuse aspiratrice - Laveuse	Heure	79,00 €
Nacelle	Heure	54,00 €
Pilonneuse	Heure	8,00 €
PATA (point à temps automatique)	Heure	165,00 €

Pour les budgets annexes, la facturation se fera sur la base du prix HT augmenté du montant de la TVA en vigueur.

MATERIEL SPECIFIQUE

La facturation est binôme et porte sur **UNITE / HEURE** ou **UNITE / JOUR** ou **METRE LINEAIRE / JOUR**.

Désignation	Unité	Prix nets à compter 1/01/2024
Echafaudage	M / J	13,30 €
Echelle double ou triple	U / J	24,40 €
Compresseur - Groupe électrogène – Perforateur à béton - Carotteuse	U / H	118,08 €
Scie à enrobés	U / H	15,48 €
Tondeuse autoportée 180 cm de coupe	U/H	37,54 €
Tondeuse autotractée 50 cm de coupe	U/H	29,84 €
Traçeuse pour terrains de sports	U/H	9,50 €
Tronçonneuse avec lamier > 50 cm	U/H	27,57 €
Tronçonneuse avec lamier < 50 cm	U/H	16,54 €
Col de cygne	U / J	22,05 €
Guirlande électrique 15 m (40 lampes)	U / J	10,00 €
Guirlande électrique 50 m (4 lampes / m)	U / J	26,00 €
Guirlande électrique 100 m (3 lampes / m)	U / J	38,00 €
Câble 5 x 6 et 5 x 10	M / J	0,70 €
Câble 5 x 16 - 5 x 25 et 5 x 35	M / J	1,20 €
Rallonges électriques standard <= 20 mètres	U / J	7,00 €
Rallonges électriques standard > 20 mètres	U / J	14,00 €
Rallonges électriques hypra/standard <= 20 mètres	U / J	7,00 €
Rallonges électriques hypra/standard > 20 mètres	U / J	14,00 €
Blocs prises 3PC	U / J	7,00 €
Blocs prises 4PC	U / J	10,00 €
Blocs prises 6PC	U / J	12,00 €
Blocs prises 4PC étanches 10 & 20 mètres	U / J	18,00 €
Dérouleuse électrique 25 m	U / J	25,00 €
Dérouleuse électrique 30 m couleur VdB orange	U / J	30,00 €
Dérouleuse électrique 50 m	U / J	35,00 €
Plot béton 2 tonnes	U / J	50,00 €
Bigue Bois entre 6 et 10 mètres	U / J	30,00 €
Projecteur LED 50 W - 5000°K	U / J	25,00 €
Projecteur LED 60 W	U / J	30,00 €
Projecteur halogène 150 W	U / J	15,00 €
Projecteurs halogène et quartz 1 000 W	U / J	55,00 €

Projecteur IM et SPH 250 W et 400 W	U / J	65,00 €
Tour lumière	U / J	135,00 €
Passage de câble	U / J	30,00 €
Barrière de protection EP, longueur 1,50 m	U / J	10,00 €
Spot "col de cygne" + transformateur	U / J	12,00 €
Réglette néon LED (1X50W)	U / J	10,00 €
Réglette néon double étanche (2X58W)	U / J	6,00 €
Coffret dérivation / prises 16A-30mA	U / J	25,00 €
Éclaté prise tétra 32 A hypra ou 20 A plexo	U / J	20,00 €
Coffret trépied P.C. + T - 32 A	U / J	94,00 €
Coffret trépied P.C. + T - 63 A	U / J	188,00 €
Coffret forain 30 / 60 A	U / J	188,00 €
Coffret forain 125 A et 250 A	U / J	387,00 €
Dans le cadre des manifestations nécessitant l'installation de coffrets électriques, une caution de 160.00 € sera sollicitée par utilisateur du coffret, en plus du montant de la location du matériel.		
Cette caution sera restituée en fin d'utilisation, au vu du bon état constaté du matériel mis à disposition.		
Corrélateur acoustique	U / J	61,26 €
Pose et dépose de feu provisoire	forfait	273,16 €

Ce matériel ne peut être mis à disposition que par un binôme comportant un agent d'encadrement et un agent d'exécution disposant d'une fourgonnette ou berline 6 cv.

Il y a donc lieu d'ajouter à la facturation de ce matériel la facturation des agents et du véhicule selon les tarifs définis.

Tout matériel manquant / détérioré fera l'objet d'une facturation au coût de remplacement ou de réparation de ce matériel.

DEGATS à la PROPRIETE COMMUNALE

Les tarifs ci-après ne concernent pas une mise à disposition de matériels mais constituent le coût du remplacement de matériels accidentés par des tiers, faisant l'objet d'une mise en recouvrement, soit auprès du contrevenant, soit par l'intermédiaire d'un assureur.

Désignation	Prix nets à compter 1/01/2024
Panneau de signalisation de police en aluminium avec un film classe 2 rétro réfléchissant :	
•taille miniature	158,00 €
•taille petite	230,00 €
•taille normale	368,00 €
Pannonceau type M	72,00 €
Mât en acier galvanisé diamètre 60 mm, h. 3 m, avec collier de fixation	109,00 €
Mât de jalonnement en aluminium à facettes, laqué, h 3 m, avec colliers de fixation	327,00 €
Panneau de jalonnement en aluminium à dos ouvert et laqué, en forme de flèche ou de rectangle, avec un film classé 3 rétro réfléchissant :	
•longueur inférieure à 1.90 m et hauteur inférieure à 0.40 m	695,00 €
•longueur comprise entre 1.90 m et 2.50 m, hauteur comprise entre 0.40 m et 0.75 m	1 597,00 €
•longueur supérieure à 2.50 m et hauteur supérieure à 0.75 m	2 848,00€
Portique pivotant à clé prisonnière à l'ouverture, longueur 4 m, ouverture à 180°	4 855,00 €
Barre en aluminium pour portique simple	62,00 €
Bras de portique pivotant à clé prisonnière à l'ouverture, longueur 4 m, ouverture à	1 765,00 €

180°	
Dessouchage et remplacement d'un arbre par un sujet de taille 18/20	700,00 €
Barrière stylisée pivotante courte à clé rendue libre ponctuellement, longueur 1.50 m, ouverture à 90°	4 083,00 €
Barrière mobile type vauban en acier, longueur 2.00 m	39,00 €
Barrière mobile blanche en plastique, longueur 2.00 m, marquage classe 2	150,00 €
Borne en fonte fixe, hauteur 0.50 m	149,00 €
Borne en fonte fixe en forme de ½ sphère	227,00 €
Borne en fonte amovible, hauteur 0.50 m	376,00 €
Borne en fonte amovible en forme de boule	651,00 €
Borne escamotable en inox seule en hauteur 0,50 m	519,00 €
Borne escamotable en inox en hauteur 0,50 m + caisson	4 193,00 €
Borne en béton	111,00 €
Potelet mémoire de forme - unité	240,00 €
Potelet fonte fixe, hauteur 1.10 m, embase décorative	113,00 €
Potelet fonte amovible, hauteur 1.10 m, embase décorative	331,00 €
Potelet acier fixe, hauteur 1.10 m	210,00 €
Potelet acier amovible, hauteur 1.10 m	609,60 €
Barrière fonte stylisée fixe, longueur 2.00 m, embase décorative	427,00 €
Barrière fonte stylisée amovible, long. 2.00 m, embase décorative	866,00 €
Barrière de carrefour, acier galvanisé, longueur 2.00 m	113,00 €
Panneau en plastique de type B 21 ou J 5	144,00 €
Balise en plastique J 11	37,00 €
Panneau mobile en plastique d'information interdiction de stationner, avec afficheur plexiglas et socle, hauteur 1.10 m, largeur 0.44 m	165,00 €
Panneau "arrêt minute"	291,00 €
Mât pour panneau "arrêt minute"	147,00 €
Arceau de protection en acier	132,00 €
Lice en bois, longueur 4.00 m	95,00 €
Piquet bois	76,00 €
Parc à vélo tabulaire (lot de 3)	348,00 €
Parc à vélos en acier type „demi-lune“	300,00 €
Parc à vélos en acier type „horizon“	320,00 €
Corbeille à papiers "zone standard" du type "Sineugraff"	571,00 €
Corbeille à papiers "sous périmètre" en forme de tulipe	336,00 €
Corbeille à papiers "centre historique" en forme de borne en fonte	1 290,80 €
Corbeille à papiers présente sur le cours de Verdun	1 120,00 €
Jardinière de volume inférieur à 100 litres	106,00 €
Jardinière de volume compris entre 100 et 1000 litres	660,00 €
Jardinière de volume supérieur à 1000 litres	3 040,00 €
Remise en état de massif floral (main d'œuvre et fourniture) - Unité : m²	135,00 €
Remise en état de gazon (main d'œuvre et fourniture) - Unité : m²	13,50 €
Dessouchage et remplacement d'un arbre par un sujet de taille 18/20 - Unité	700,00 €
Banc bois pied de fonte - unité	610,00 €
Banc acier unité - unité	690,00 €
Distributeur sac déjection canine	294,00 €

2 - Intervention du personnel

L'unité de facturation est l'HEURE.

Lorsque l'agent est amené à travailler en dehors des heures normales, il conviendra d'ajouter aux heures facturées au titre de la journée, les heures supplémentaires effectuées. L'unité de facturation est l'Heure. La base de facturation se réfère au coût par agent édité par la Direction des ressources humaines et calculé sur la base du réalisé c'est à dire du compte administratif de l'année écoulée.

Ce coût moyen est défini par catégorie statutaire, niveau de grade et niveau hiérarchique.

Il comprend outre le coût salarial de l'agent, les coûts annexes soit les heures supplémentaires, les coûts de formation,...

Le coût horaire de l'année N-1 est appliqué jusqu'à la publication du coût de l'année N. Le barème est applicable à la date de facturation.

Pour les budgets annexes, la facturation se fera sur la base du prix H.T. augmenté du montant de la T.V.A. au taux en vigueur.

Un tarif préférentiel est appliqué aux Communes composant le territoire de la Communauté d'Agglomération, correspondant à 50 % des tarifs, lorsque ces collectivités sont elles-mêmes organisatrices de manifestations.

Frais de structure

Sera appliqué par la Ville dans ses facturations un taux de frais de structure calculé sur le montant du coût direct des agents de la Ville (base CA 2022). Ce taux s'établit à 22,52 %.

T - JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS - HIPPODROME - COMPAGNONS - CROIX BLANCHE - PAQUERETTES - PROVIDENCE - REDEVANCE

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir le tarif actuel.

Montant annuel à compter du 1er janvier 2024 : 0,19€ / m² / an.

U - LOCATION DES SALLES DE REUNION , DE CONFERENCE ET D'EXPOSITION DE H2M - HOTEL MARRON DE MEILLONNAS, DE LA CHAPELLE LALANDE

H2M - Hôtel Marron de Meillonas - tarifs 2024

Salles		Associations ou institutions extérieures			Associations, institutions ou particuliers burglens			Entreprises		
		3h ou 1/2 journée	Journée	Forfait utilisations régulières (mini 10 / an)	3h ou 1/2 journée	Journée	Forfait utilisations régulières (mini 10 / an)	3h ou 1/2 journée	Journée	Forfait utilisations régulières (mini 10 / an)
Land Art	HT	69,17 €	101,67 €	55,00 €	48,33 €	72,50 €	38,33 €	121,67 €	181,67 €	96,67 €
	TVA	13,83 €	20,33 €	11,00 €	9,67 €	14,50 €	7,67 €	24,33 €	36,33 €	19,33 €
	TTC	83,00 €	122,00 €	66,00 €	58,00 €	87,00 €	46,00 €	146,00 €	218,00 €	116,00 €
Art Brut Pop Art	HT	55,00 €	82,50 €	45,00 €	36,67 €	54,17 €	30,00 €	90,83 €	135,83 €	74,17 €
	TVA	11,00 €	16,50 €	9,00 €	7,33 €	10,83 €	6,00 €	18,17 €	27,17 €	14,83 €
	TTC	66,00 €	99,00 €	54,00 €	44,00 €	65,00 €	36,00 €	109,00 €	163,00 €	89,00 €

Salles		Associations ou institutions extérieures		Associations, institutions ou particuliers burglens		Entreprises	
		Journée	Semaine	Journée	Semaine	Journée	Semaine
Figuration Libre 1.2 à 1.6 - 234 m ²	HT	120,00 €	477,50 €	55,83 €	227,50 €	259,17 €	1046,67 €
	TVA	24,00 €	95,50 €	11,17 €	45,50 €	51,83 €	209,33 €
	TTC	144,00 €	573,00 €	67,00 €	273,00 €	311,00 €	1256,00 €
Figuration Libre 1.2, 1.4, 1.6 - 151 m ²	HT	90,83 €	359,17 €	41,67 €	168,33 €	184,17 €	751,67 €
	TVA	18,17 €	71,83 €	8,33 €	33,67 €	36,83 €	150,33 €
	TTC	109,00 €	431,00 €	50,00 €	202,00 €	221,00 €	902,00 €

Chapelle des Jésuites - tarifs 2024

	Associations, particuliers extérieurs	Associations, particuliers burgiens	Utilisations commerciales
Location (1 jour)	210€	100 €	317 €
Chauffage : forfait par jour de chauffe	84 €	84 €	84 €

V- RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

1 - ABONNEMENTS

Tarifs lecteurs adultes	
Domicilié à Bourg-en-Bresse	Gratuit
Domicilié à l'extérieur de Bourg-en-Bresse	40,00 €
Non imposable domicilié à l'extérieur de Bourg-en-Bresse*	13,00 €
Inscription temporaire de 2 mois consécutifs	Gratuit
Consultation sur place des ressources Internet	Gratuit

* Non imposable avant déduction fiscale pour un montant inférieur à 64 €

Tarifs lecteurs de moins de 26 ans	
Domicilié à Bourg-en-Bresse	Gratuit
Domicilié à l'extérieur de Bourg-en-Bresse*	6,00 €*
Consultation sur place des ressources Internet	Gratuit

* Déductible du Pass Culture

Tarifs Collectivités et Professionnels	
Collectivité burgienne	Gratuit
Enseignant ou éducateur burgien	Gratuit
Enseignant ou éducateur burgien avec accueil de groupe	Gratuit

2 - SERVICES

Tarifs Services	
Photocopie (la page)	0,10 €
Tarif pour une clef USB	3,00 €
Prêt-inter bibliothèque, forfait France	10,00 €
Prêt-inter bibliothèque, forfait Etranger	19,00 €

Tarifs de crédits d'impression	
Rechargement 10 crédits d'impression	1,00 €
Rechargement 25 crédits d'impression	2,50 €
Rechargement 50 crédits d'impression	5,00 €
Rechargement 75 crédits d'impression	7,50 €
Rechargement 100 crédits d'impression	10,00 €

Pour les crédits d'impression, comme pour les photocopies,

1 impression A4 noir et blanc vaut 1 crédit

1 impression A3 noir et blanc vaut 2 crédits

3 - TARIFS DES AMENDES, INDEMNITES ET VENTES

AMENDES

Tarifs Amendes (en euros)	
Retour tardif des documents : 1 ^{er} rappel	Gratuit
Retour tardif des documents : 2 ^{ème} rappel	Gratuit
Retour tardif des documents : 3 ^{ème} rappel	Gratuit
Retour tardif des documents : 4 ^{ème} rappel	Gratuit
Carte perdue durant l'année d'abonnement	4,00 €

INDEMNITES

Tarifs Indemnités de remplacement des documents perdus ou détériorés	
Catégorie 1 : petite dégradation de document, revue	4,00 €
Catégorie 2 : livre de poche ou assimilé, manga	8,00 €
Catégorie 2: chargeur secteur et câble avec prise USB modèle Kobo Clara HD	10,00 €
Catégorie 3 : bande-dessinée, roman, documentaire, livre-cd, disque compact audio (coffret 1 à 2 CD), album illustré pour enfants	17,00 €
Catégorie 3: étui de protection modèle Kobo Clara HD	20,00 €
Catégorie 4 : cédérom, jeux vidéos et blu-ray, DVD, beaux livres, coffret de 3 CD et plus	32,00 €
Catégorie 5: jeux vidéo	45,00 €
Catégorie 5 : liseuse modèle Kobo Clara HD	100,00 €

VENTES

Tarifs liés aux ventes de documents :	
Vente livres, CD (à l'unité)	1,00 €
Vente revues (par 5)	1,00 €
Vente beaux-livres (à l'unité)	3,00 €

NUMERISATION DU PATRIMOINE ET DIFFUSION EN CAS DE PUBLICATION A CARACTERE COMMERCIAL

Numérisation – forfait de dossier	5,30 €
Numérisation de documents patrimoniaux: reproduction basse définition inférieure ou égale à 200 dpi en format PDF ou JPG – la vue	0,50 €
Numérisation de documents patrimoniaux: reproduction intégrale d'un ouvrage en PDF basse définition (150 dpi) – la vue	0,10 €
Numérisation de documents patrimoniaux: reproduction haute définition 300 dpi et plus en format TIFF, JPG et PDF – la vue	0,50 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A4 N/B – la vue	0,10 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A3 N/B – la vue	0,20 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A4 couleur – la vue	0,50 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A3 couleur – la vue	1,10 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: édition papier (monde, couleur ou N/B) - ½ page	31,50 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: édition papier (monde, couleur ou N/B) – 1 page	63,00 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: édition papier (monde, couleur ou N/B) – couverture	126,00 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: forfait internet (téléchargement interdit) pour un fichier contenant une page ou un livre entier en basse définition (entre 72 et 150 dpi)	31,50 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: forfait audiovisuel par document comprenant toutes les diffusions	126,00 €

W- CENTRES DE LOISIRS

1 - Centres de loisirs enfants des Venues, Louis Parant et du Dévorah

1.1 - Tarifs vacances scolaires

Pour chaque enfant résidant sur la commune de Bourg-en-Bresse, la Ville accorde une aide forfaitaire pour l'accès à un centre de loisirs, quel que soit le centre fréquenté et le QF de la famille à hauteur de 0.35€ de l'heure soit :

- 3,50 € par journée avec repas (10h)
- 2,10 € par ½ journée avec repas (6h)
- 1,40 € par ½ journée sans repas (4h)

Ces montants sont déduits des tarifs de base tels que détaillés ci-dessous.

Pour 2024, les tarifs de base évoluent de 4,5% (QF1 et QF2) avec un ajustement à la hausse des tarifs à partir du QF3 et création d'un QF5.

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	HQF
de 0 € à 450 €	de 451 € à 660 €	de 661 € à 800 €	de 801 € à 1 100 €	de 1101 € à 1500 €	>1 500 €

Journée avec repas (10h)	tarifs de base (en €)	17,25	18,30	21,20	22,35	25,85	27,00
--------------------------	-----------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Familles	Tarifs en €						
Burgiennes	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	13,75	14,80	17,70	18,85	22,35	23,50
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	5,75	8,30	12,70	16,85	22,35	23,50
Hors Bourg	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	17,25	18,30	21,20	22,35	25,85	27,00
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	9,25	11,80	16,20	20,35	25,85	27,00

Séjour (mini-camps) par jour	tarifs de base (en €)	19,10	20,15	22,45	24,00	26,40	27,60
------------------------------	-----------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Familles	Tarifs en €						
Burgiennes	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	15,60	16,65	18,95	20,50	22,90	24,10
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	7,60	10,15	13,95	18,50	22,90	24,10
Hors Bourg	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	19,10	20,15	22,45	24,00	26,40	27,60
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	11,10	13,65	17,45	22,00	26,40	27,60

½ journée avec repas (6h)	tarifs de base (en €)	12,95	13,70	15,35	16,50	18,15	19,00
---------------------------	-----------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Familles	Tarifs en €						
Burgiennes		10,85	11,60	13,25	14,40	16,05	16,90
Hors Bourg		12,95	13,70	15,35	16,50	18,15	19,00

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	HQF
-----	-----	-----	-----	-----	-----

½ journée sans repas (4h) (tarifs valables également pour les accueils du mercredi hors vacances)	tarifs de base (en €)	5,55	6,10	7,20	8,00	9,00	9,45
--	-----------------------	------	------	------	------	------	------

Familles	Tarifs en €						
Burgiennes		4,15	4,70	5,80	6,60	7,60	8,05
Hors Bourg		5,55	6,10	7,20	8,00	9,00	9,45

2 - Tarifs mercredi (hors vacances scolaires)

		QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	HQF
½ journée avec repas et transport (6h)	tarifs de base (en €)	15,55	16,20	18,45	19,10	20,25	21,15
Familles Burgiennes	Tarifs en €						
	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	13,45	14,10	16,35	17,00	18,15	19,05
Hors Bourg	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	5,45	7,60	11,35	15,00	18,15	19,05
	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	15,55	16,20	18,45	19,10	20,25	21,15
Hors Bourg	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	7,55	9,70	13,45	17,10	20,25	21,15

3 – Centre de loisirs Ados 11-16 ans

L'aide forfaitaire de la Ville aux familles ne s'applique pas sur cet accueil.

		QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	HQF
Accueil foyer – Adhésion à l'année							
Familles Burgiennes	(en €)	16,00	16,00	16,00	17,00	17,00	17,00
Familles Hors Bourg	(en €)	32,00	32,00	34,00	34,00	36,00	36,00
Sortie avec prestataire et/ou transport	tarifs de base (en €)	6,00	6,00	6,00	6,00	7,00	7,00
Familles Burgiennes (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	3,00	4,00	5,00	6,00	7,00	7,00
Familles Hors Bourg (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	5,00	6,00	7,00	8,00	9,00	10,00
Sortie avec prestataire et/ou transport +entrée et/ou location (ski...)	tarifs de base (en €)	11,00	11,00	11,00	11,00	13,00	13,00
Familles Burgiennes (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	3,00	4,50	6,00	9,00	13,00	13,00
Familles Hors Bourg (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	8,00	9,50	11,00	14,00	18,00	19,00
Mini camp / Projets exceptionnels -10h / nuitées	tarifs de base (en €)	24,00	24,00	24,00	24,00	25,00	25,00
Familles Burgiennes (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	16,00	17,50	19,00	22,00	25,00	25,00
Familles Hors Bourg (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	26,00	27,50	29,00	32,00	34,00	35,00

PRECISE :

- que les dérogations tarifaires pour les familles nombreuses restent inchangées conformément à la délibération du 09/07/2007;
- que ces tarifs seront applicables à compter du 8 janvier 2024;
- que toute inscription sera facturée sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical...).

X- RÈGLEMENT DE VOIRIE – GRILLE TARIFAIRE DES RÉFECTIONS DÉFINITIVES DE CHANTIER – BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

CONSIDERANT l'opportunité de mettre à jour la grille tarifaire pour tenir compte des prix du marché de travaux réfection des tranchées,

Objet :

La présente grille tarifaire est applicable aux travaux de réfections définitives de tranchées, réalisées par la Commune de Bourg-en-Bresse à l'issue des réfections provisoires effectuées par les intervenants.

Elle établit :

- le bordereau des prix unitaires de l'ensemble des travaux nécessaires aux réfections définitives,
- les majorations pour frais généraux et frais de contrôle.

Pour chaque chantier, une facturation est établie envers l'intervenant, selon les quantités réellement effectuées et selon la tranche de majoration correspondante.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
O	OUVERTURE DE CHANTIER PAR BON DE COMMANDE Ce prix rémunère l'étude du dossier, la visite de chantier avec le maître d'œuvre pour prendre les métrés et voir l'emplacement des travaux, l'établissement des DICT, la planification des travaux et les demandes d'arrêtés de circulation 10 jours avant .	
O1	OUVERTURE DE CHANTIER - forfait	25,00 €
S	SIGNALISATION-DEPLACEMENT	
S1	Signalisation simple par chantier - forfait	43,75 €
S2	Signalisation avec utilisation de feux tricolores, par ½ journée- forfait	43,75 €
A	PROTECTION DES ARBRES – Définition générale : Ce prix rémunère la protection par arbre à l'aide d'une gaine TPC	
A1	Protection avec gaine TPC - forfait	56,25 €
T	TRAVAUX PREPARATOIRES	
T1	DECOUPE ET DEMOLITION	
T1.1	Découpe à la scie d'une sur-largeur de 10cm par rapport au terrassement - le mètre linéaire	2,75 €
T1.2	Démolition et évacuation manuelle du revêtement provisoire- le m ²	13,75 €
T1.3	Démolition et évacuation à la pelle hydraulique du revêtement provisoire- le m ²	7,25 €
T2	RABOTAGE D'ENROBÉ PROVISOIRE – définition générale : Ce prix rémunère au m ² l'exécution d'un rabotage, y compris l'évacuation, le balayage manuel pour les petites surfaces ou le balayage à l'aspiratrice pour les grandes surfaces	
T2.1	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface inférieure à 50m ² - le m ²	18,75 €
T2.2	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface supérieure à 50m ² - le m ²	7,88 €
T2.3	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface inférieure à 50m ² - le m ²	25,00 €
T2.4	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface supérieure à 50m ² - le m ²	11,75 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
B	POSE DE BORDURES, CANIVEAUX AVEC FOURNITURE	
B1	DEPOSE DE BORDURE ANCIENNE ET REPOSE DE BORDURE NEUVE SUR LIT BETON DE 10CM DOSE A 250KG/M3 ET REALISATION DES JOINTS	
B1.1	Bordurettes P1 ou P2- le mètre linéaire	37,50 €
B1.2	Bordures T2- le mètre linéaire	46,25 €
B1.3	Bordures T3- le mètre linéaire	52,50 €
B1.4	Bordures AC1 ou AC2- le mètre linéaire	55,00 €
B1.5	Bordures Ville de Bourg- le mètre linéaire	75,00 €
B1.6	Bordures Ville de Bourg bouchardées- le mètre linéaire	81,25 €
B1.7	Caniveaux CS1 ou CS2- le mètre linéaire	37,50 €

B1.8	Caniveaux CC1- le mètre linéaire	65,00 €
B.2	POSE DE BORDURES COLLÉES AVEC FOURNITURE	
B2.1	Pose de bordures I2 ou I3 collées- le mètre linéaire	42,50 €
M	MISE A NIVEAU D'OUVRAGES AVANT REPRISE DU REVETEMENT FINAL	
M1	Bouche à clé réglable- l'unité	43,75 €
M2	Regard compteur d'eau hydroplast réglable- l'unité	43,75 €
M3	Regard compteur GAZ réglable- l'unité	43,75 €
M4	Tampon (eau ou assainissement) – l'unité	43,75 €
R	REGLAGE – COMPACTAGE 0,31/5 AVEC FOURNITURE	
R1	Fourniture de grave concassée 0/31.5- la tonne	20,38 €
R2	Mise en œuvre de grave concassée - le m ²	6,25 €
G	GRAVE BITUME	
G1	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume à la main - la tonne	231,25 €
G2	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume à l'aide d'un mini-finisser- la tonne	93,75 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
F	REVETEMENT FINAL	
F1	ENDUITS A L'EMULSION 69% AVEC GRAVILLONS PORPHYRE 4/6 Définition générale : Ce prix rémunère au mètre carré, toutes fournitures comprises, l'exécution d'un gravillonnage	
F1.1	Enduit à l'émulsion bicouche au point à temps automatique avec gravillons 4/6 porphyre- le m ²	8,63 €
F1.2	Plus value au prix F1.1 pour mise en œuvre à la main - le m ²	16,88 €
F2	BETON BITUMINEUX Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre sur chantier du béton bitumineux, y compris couche d'accrochage	
F2.1	0/10 sur chaussée mis en œuvre à la main- le m ²	48,75 €
F2.2	0/10 sur chaussée mis en œuvre au mini-finisser- la tonne	106,25 €
F2.3	0/6 sur trottoir mis en œuvre à la main- le m ²	36,25 €
F2.4	0/10 porphyrique rouge mis en œuvre à la main- le m ²	60,00 €
F2.5	Grenaillage- le m ²	12,50 €
F2.6	Enrobé COCLAIR – le m ²	88,00 €
F2.7	Joint en émulsion porphyre 2/4 pour raccord suite à la réfection définitive de tranchée sur chaussée et trottoir- le mètre linéaire	2,00 €
F3	ASPHALTE	
F3.1	Confection d'une chape béton de 10 cm d'épaisseur sur trottoir- le m ²	55,88 €
F3.2	Confection d'une chape béton de 14 cm d'épaisseur sur chaussée circulé- le m ²	61,13 €
F3.3	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné noir d'épaisseur 2 cm sur trottoir posé sur du papier kraft - le m ²	57,50 €
F3.4	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné de couleur d'épaisseur 2 cm sur trottoir posé sur du papier kraft - le m ²	77,50 €
F3.5	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné fibré de couleur d'épaisseur 3 cm sur chaussée circulé posé sur papier kraft - le m ²	140,00 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
F4	BÉTON DÉACTIVÉ – Définition générale : Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre du béton, le renfort par fibres ou treillis soudé, le sciage de joints, le traitement au désactivant avec protection des revêtements présents en périphérie, du mobilier et des façades, le lavage, et l'application finale d'un produit hydrofuge	
F4.1	Béton désactivé, épaisseur reprise de 12 cm sur trottoir - le m ²	82,50 €
F4.2	Plus-value au prix F4.1 par tranche de 2 cm supplémentaires sur chaussée ou entrée charretière - le m ²	3,75 €
F4.3	Plus-value au prix F4.1 pour une finition non désactivée bouchardée- le m ²	18,75 €
F4.4	Plus-value au prix F4.1 pour une finition non désactivée poncée- le m ²	25,00 €
F5	PAVÉS – DALLES – Définition générale : Ce prix rémunère la pose de pavés ou dalles avec ou sans fourniture, sur lit de sable ou sur chape avec la réalisation de joints	
F5.1	Pose pavés, dalles sur sable avec joint sable et sans fourniture - le m ²	90,13 €
F5.2	Pose pavés, dalles sur sable compris avec joint sables et avec fourniture- le m ²	85,20 €
F5.3	Pose pavés, dalles sur chape comprise avec joint ciment et sans fourniture – le m ²	94,00 €
F5.4	Pose pavés, dalle sur chape comprise avec joint ciment avec fourniture – le m ²	88,90 €
F5.5	Pose de dalle podotactile sur chape sans fourniture - l'unité	82,00 €
F5.6	Pose de dalle podotactile sur chape avec fourniture - l'unité	77,50 €
F6	RÉSINE	
F6.1	Application de résine gravillonnée type pépite-le m ²	35,00 €
F7	SABLE – Définition générale : Ce prix rémunère la fourniture d'une couche à l'identique de l'existant, l'épandage, le réglage, le compactage	
F7.1	Fourniture et mise en place de sable concassé rouge (Gore) sur trottoir - le m ²	20,63 €
F7.2	Fourniture et mise en place de sable naturel stabilisé sur trottoir - le m ²	21,88 €

Majoration pour frais généraux et frais de contrôle

La majoration pour frais généraux et frais de contrôle est fixée comme suit :

- 20% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 0,15 et 2 286,74 € HT,
- 15% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 2 286,74 et 7 622,45 € HT,
- 10% du montant des travaux pour la tranche de travaux au-delà de 7 622,45 € HT.

Y. STATIONNEMENT

ABONNEMENTS

		Voirie		Parkings	
		Zone verte	Zone orange		
Semaine	Tout public sur horodateur	15 €			Nouveau
Mensuel	Résident	16 €		42 €	

	Résident soir et week-end	21 €			
	Non-Résident	52 €			62 €
	Professionnel	42 €			
	Professions mobiles	42 €			
	Soir et week-end (Préfecture)				30 € <i>Nouveau</i>
	Jour (Préfecture)				40 € <i>Nouveau</i>
	cycle				5 € <i>sans changement</i>
	2 roues motorisés				31 €
Semestre	Résident	80 €			210 €
	Résident soir et week-end	105 €			
	Non-Résident	260 €			310 €
	Professionnel	210 €			
	Professions mobiles	210 €			
	Soir et week-end (Préfecture)				150 € <i>nouveau</i>
	Jour (Préfecture)				200 €
	cycle				
	2 roues motorisés				155 €
	Résident place réservée (Bons Enfants)				260 €
Non-Résident place réservée (Bons Enfants)				364 €	
Annuel	Résident	160 €			416 €
	Résident soir et week-end	210 €			
	Non-Résident	520 €			624 €
	Professionnel	420 €			
	Professions mobiles	420 €			
	Soir et week-end (Préfecture)				300 € <i>Nouveau</i>
	Jour (Préfecture)				400 € <i>Nouveau</i>
	cycle				50 € <i>sans changement</i>
	2 roues motorisés				310 €
	Résident place réservée (Bons Enfants)				520 €
Non-Résident place réservée (Bons Enfants)				728 €	
	Ticket perdu				20 € <i>sans changement</i>
	Carte abonnement perdue				10 € <i>sans changement</i>

Nouveaux tarifs pour préfecture ouvrage :

Soir et week-end : de 17h30 à 8h00

Jour : de 8h30 à 17h30

STATIONNEMENT PARKING

	Parkings	Marché Couvert
Période payante	9h à 12h 14h à 19h	9h à 19h

Durée	Parkings	Marché Couvert	
De 0h00 à 0h15	OFFERT	OFFERT	
De 0h15 à 00h30			
De 0h30 à 0h45			
De 0h45 à 1h00			
De 1h00 à 1h15	1,30 €	OFFERT	
De 1h15 à 1h30	1,60 €		
De 1h30 à 1h45	1,90 €		
De 1h45 à 2h	2,10 €		
De 2h à 2h15	2,30 €		1,00 €
de 2h15 à 2h30	2,50 €		2,00 €
De 2h30 à 2h45	2,70 €		3,00 €
de 2h45 à 3h	2,90 €		4,00 €
De 3 h à 3h15	3,10 €		5,00 €
de 3h15 à 3h30	3,30 €		6,00 €
De 3h30 à 3h45	3,60 €		7,00 €
de 3h45 à 4h	3,90 €		8,00 €
De 4h à 4h15	4,20 €		9,00 €
de 4h15 à 4h30	4,40 €		10,00 €
De 4 h30 à 4h45	4,60 €		11,00 €
de 4h45 à 5h	4,70 €		12,00 €
De 5 h à 5h15	4,90 €	13,00 €	
de 5h15 à 5h30	5,00 €	14,00 €	
De 5h30 à 5h45	5,20 €	15,00 €	
de 5h45 à 6h	5,30 €	16,00 €	
De 6h à 6h15	5,50 €	17,00 €	
de 6h15 à 6h30	5,60 €	18,00 €	
De 6h30 à 6h45	5,80 €	19,00 €	
de 6h45 à 7h	5,90 €	20,00 €	
De 7h à 7h15	6,10 €	21,00 €	
de 7h15 à 7h30	6,20 €	22,00 €	
De 7h30 à 7h45	6,50 €	23,00 €	
de 7h45 à 8h	6,60 €	24,00 €	
de 8h à 8h15	Au delà, retour en	24,00 €	

de 8h15 à 8h30	début de grille.	24,00 €	
de 8h30 à 8h45		24,00 €	
de 8h45 à 9h		24,00 €	
de 9h à 9h15		24,00 €	
de 9h15 à 9h30		24,00 €	
de 9h30 à 9h45		24,00 €	
de 9h45 à 10h		24,00 €	
de 10h à 10h15		Au delà, retour en début de grille.	
de 10h15 à 10h30			
de 10h30 à 10h45			
de 10h45 à 11h00			
de 11h à 11h15			
de 11h15 à 11h30			
de 11h30 à 11h45			
de 11h45 à 12h			
de 12h à ...			
Ticket perdu	20,00 €	20,00 €	
horaire dépassement abonné (Préf. Ouvrage)	15,00 €		

STATIONNEMENT VOIRIE

	Zone Verte	Zone orange
Période payante	9h à 12h 14h à 19h	9h à 12h 14h à 19h
Gratuité	30 mn 1x/jour	30 mn 1x/jour

VOIRIE		
Durée	Zone Verte	Zone orange
De 0h00 à 0h15	0,60 €	0,70 €
De 0h15 à 00h30	0,80 €	1,10 €
De 0h30 à 0h45	0,90 €	1,20 €
De 0h45 à 1h00	1,10 €	1,40 €
De 1h00 à 1h15	1,40 €	1,70 €
De 1h15 à 1h30	1,60 €	2,00 €
De 1h30 à 1h45	1,90 €	2,30 €
De 1h45 à 2h	2,10 €	2,60 €
De 2h à 2h15	2,30 €	20,00 €
de 2h15 à 2h30	2,50 €	non-autorisé
De 2h30 à 2h45	2,70 €	
de 2h45 à 3h	2,80 €	
De 3 h à 3h15	2,90 €	
de 3h15 à 3h30	3,00 €	
De 3h30 à 3h45	3,10 €	
de 3h45 à 4h	3,20 €	
De 4h à 4h15	3,30 €	
de 4h15 à 4h30	3,50 €	
De 4 h30 à 4h45	3,60 €	
de 4h45 à 5h	3,70 €	
De 5 h à 5h15	3,80 €	
de 5h15 à 5h30	3,90 €	
De 5h30 à 5h45	4,00 €	
de 5h45 à 6h	4,10 €	
De 6h à 6h15	4,20 €	
de 6h15 à 6h30	4,30 €	
De 6h30 à 6h45	4,40 €	
de 6h45 à 7h	4,50 €	
De 7h à 7h15	4,60 €	
de 7h15 à 7h30	4,70 €	
De 7h30 à 7h45	4,80 €	
de 7h45 à 8h	4,90 €	
de 8h à 8h15	20,00 €	
de 8h15 à 8h30	Au-delà et dans la limite de 48h, retour en début de grille. Au-delà de 48h, stationnement	
de 8h30 à 8h45		
de 8h45 à 9h		
de 9h à 9h15		

de 9h15 à 9h30	non autorisé	
de 9h30 à 9h45		
de 9h45 à 10h		
de 10h à ...		
Ticket perdu	20,00 €	20,00 €